

Département de la Vienne

05 49 55 66 00 - lavienne86.fr

Association AEPAPED86

05 49 44 08 66 - association-aepaped.com

Caisse des Dépôts et consignations

01 58 50 89 88 - consignations.caissedesdepots.fr

CPAM

0 811 70 36 46

CROUS Université de Poitiers

05 35 37 17 05 - crous-poitiers.fr

Mission Locale d'Insertion du Poitou

05 49 30 08 50 - mli-poitiers.asso.fr

Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne

05 49 87 39 67

Mission Locale Nord Vienne

05 49 20 04 20 - missionlocalenordvienne.fr

Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ)

05 49 60 68 68 - ij-poitou-charentes.org

*Pour t'accompagner dans tes démarches,
tu peux contacter la Maison Départementale des Solidarités de ton secteur*



Département de la Vienne

Direction Générale Adjointe des Solidarités
Direction de l'Enfance et de la Famille
Aide Sociale à l'Enfance
39 rue de Beaulieu - 86034 POITIERS Cedex
■ lavienne86.fr



Aide Sociale à l'Enfance (ASE)

Bientôt 18 ans

Les démarches à effectuer pour devenir autonome



Ces démarches peuvent être réalisées avec le soutien de ton référent éducatif

La vie quotidienne

Si tu cherches un emploi, une formation, un apprentissage ou des informations diverses (transports, aides au logement...)



Par téléphone ou sur place

MISSION LOCALE D'INSERTION DU POITOU
30 rue des Feuillants 86000 Poitiers
MISSION LOCALE RURALE - Centre et Sud Vienne
13 rue Norbert Portejoie 86600 Civray
MISSION LOCALE - Nord Vienne
209 Grand'rue de Chateauneuf 86100 Châtellerault

Les remboursements de santé

Tu dois faire une demande auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie afin d'être remboursé(e) de tes frais de santé et obtenir si besoin une complémentaire santé



Par internet ou sur place

CPAM
41 rue du Touffenet 86000 Poitiers
ameli.fr

La gestion de ton argent

A ta majorité, tu es responsable de la gestion de ton argent.
Pour vérifier si un compte bancaire a été ouvert par l'ASE, renseigne-toi auprès du Pôle Enfance de ton secteur.

Depuis 2016, si tu as été confié(e) par un juge pour enfant au service de l'ASE, les allocations de rentrées scolaires ont été consignées par la Caisse des Dépôts et Consignations. Pour récupérer cet argent, il faut la contacter.



Par téléphone

Par courrier

Département de la Vienne
Pôle Enfance de la Maison Départementale des Solidarités
(suivant ton secteur géographique)



En ligne sur internet

Caisse des dépôts et consignations
rubrique : "Récupérer votre argent consigné"
consignations.caissedesdepots.fr

Ton histoire

Tu as la possibilité de consulter ton dossier. Pour cela, il faut faire ta demande auprès du service de l'Aide Sociale à l'Enfance



Par mail ou par courrier

Département de la Vienne
Direction Générale Adjointe des Solidarités
Service ASE
39 rue de Beaulieu 86034 POITIERS
dgas-ase@departement86.fr

Une aide vers l'autonomie : le Contrat Jeune Majeur(e)

Si tu souhaites un accompagnement éducatif et/ou financier autour de ton projet d'autonomie, tu as la possibilité de bénéficier d'un Contrat Jeune Majeur(e) (CJM).



Par courrier motivé

Département de la Vienne
Pôle Enfance de la Maison Départementale des Solidarités
(suivant ton secteur géographique)

UN LIEU D'ACCUEIL ET DE SOUTIEN

Association d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance (AEPAPED86)
du Département de la Vienne (aides diverses pour le permis de conduire, la scolarité...)
11/66 Avenue Mozart - Résidence Chantemerle 86000 POITIERS

